PAT des Monts du Pilat

PAT des Monts du Pilat

Date de la dernière actualisation : **05/09/2024**

- Lauréat de l'appel projet national du PNA en : **2021**
- PAT labellisé par le MAA : **Labellisation Niveau 1**
- Date de labellisation : **2021**

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Auvergne-Rhône-Alpes | Loire

Le territoire des Monts du Pilat dispose d'une très bonne couverture de ses besoins alimentaires en produits carnés et laitiers, mais reste largement déficitaire pour satisfaire les besoins alimentaires de la population du territoire en matière de légumes, fruits, céréales et légumes secs.
Néanmoins, les nouvelles dynamiques agricoles, couplées au développement de partenariats avec les régions voisines, productrices historiques de fruits et légumes, sont autant de pistes pour améliorer l'approvisionnement du territoire en produit locaux et de qualité.
Par contre, les modes alimentaires actuels ont des effets négatifs sur la santé des « mangeurs » du territoire et une part non négligeable de la population n'a pas accès, pour des raisons économiques, culturelles/éducationnelle ou de mobilité, à une alimentation suffisante et de qualité ....

Chiffres clés du territoire

Contexte

15 431 habitants

16 communes

50,13 habitants/km^2

307,84km^2 de communes

53,10 ha artificialisés

6,05 tonnes de CO_2 d'émissions de gaz à effet de serre par habitant par an

Caractéristiques socio-économiques

7,11% de chômage

23 060€ de revenu médian

Lutte contre la précarité alimentaire

0 association(s) luttant contre la précarité alimentaire

0 associations par 10 km^2

0 associations par 1000 habitants

Organisation de l'espace agricole

10 166,43 hectares de SAU

33,03% de SAU

dont 30,30% de SAU en bio

dont 0,28% de légumineuses

dont 62,87% de prairies permanentes

Structures agricoles

220 exploitations

66 exploitations en bio

Enjeux environnementaux liés à l'agriculture

Taux de produits phytopharmaceutiques **inférieur à 0,01 ug** par litre d'eau

Taux de nitrates **inférieur à 10 mg** par litre d'eau

31 713,67m^3 d'eau utilisés pour l'irrigation

en hausse de 140,74% depuis 5 ans

47,59 de haie/ha de SAU

Distribution

7 enseignes de distribution

dont 2 GMS (moyennes et grandes surfaces)

Transformation

116 emplois dans la transformation

+36,47% des emplois dans la transformation depuis 5 ans

Gouvernance

Porteurs du projet

- Communauté de communes Monts du Pilat (Communauté de communes)

Nom de l'instance de décision

Restauration collective

COPIL

Partenaires de l'instance de décision

- 11 restaurants collectifs sur le territoire
- **dont 4** restaurants collectifs qui ont fait leur télédéclaration sur ma cantine

Collectivités territoriales, État

- DRAAF
- REGION Auvergne Rhone Alpes
- Département Loire
- DDT Loire
- 16 communes
- Par naturel régional du Pilat

Acteurs de la recherche et de l'enseignement

- Lycée agricole Campus Agronova Précieux-Saint Genest Malifaux

Acteurs de la production agricole dont foncier

- Chambre Agriculture Loire
- Comité de développement agricole des Monts du Pilat
- SAFER

Acteurs de la transformation agroalimentaire

- Pôle Agro Loire

Acteurs de la restauration collective

- Aucun partenaire identifié à ce stade du projet

Acteurs de la restauration commerciale

- Aucun partenaire identifié à ce stade du projet

Acteurs de la distribution alimentaire

- la ferme au quartier (SCIC)

Acteurs de la santé

- ARS

Acteurs du social

- centres sociaux
- restos du coeur

Acteurs environnementaux

- centre permanent d'initiatives pour l'environnement des Monts du Pilat

Autres

- Aucun partenaire identifié à ce stade du projet
- Chambre des Métiers et de l'artisanat de la Loire
- Chambre de commerce et d'industrie Lyon Métropole Saint Etienne

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

Collectivités territoriales, État

› DDETS Loire

Acteurs de la recherche et de l'enseignement

› Lycée agricole Précieux Saint Genest Malifaux - Campus Agronova

Acteurs de la production agricole dont foncier

› SAFER de la Loire

› ADDEAR Loire

› Terre de Liens

Acteurs environnementaux

› CPIE des Monts du Pilat

Les objectifs stratégiques du projet

Axes stratégiques du PAT :

1- Déployer une politique alimentaire sur les Monts du Pilat

2- Développer et structurer l'offre des producteurs pour répondre aux besoins alimentaires du territoire

3- Promouvoir et rendre accessible à tous une alimentation locale, saine et de qualité

4- Soutenir et dynamiser une agriculture nourricière du territoire et accompagner son adaptation aux défis climatiques et écologiques.

1- Déployer une politique alimentaire sur les Monts du Pilat :

Impulser l'élaboration et l'animation du PAT :

- Piloter la construction de la stratégie et du projet d'action du PAT
- Définir et piloter la gouvernance et les instances de pilotage du PAT
- Suivre et évaluer les actions, les réorienter

Mettre en lien et coordonner les acteurs :

- Créer des liens de proximité entre producteurs/habitants/acteurs du système alimentaire afin de de constituer un réseau d'ambassadeurs du territoire et assurer la promotion des actions
- Instaurer des évènements sur l'alimentation (assises, visites, ateliers cuisine…)

Communiquer, capitaliser et essaimer :

- Assurer une communication attractive, organiser des réunions publiques de présentation/avancement et valoriser les initiatives en termes d'alimentation durable et locale

2- Développer et structurer l'offre des producteurs pour répondre aux besoins alimentaires du territoire

Structurer l'offre alimentaire pour faire connaître les productions et produits locaux de qualité :

- Référencement de l'offre du territoire ;
- Communication auprès du public et des professionnels de l'alimentation sur l'offre alimentaire locale
- Promotion du patrimoine gastronomique ;

Accompagner la Restauration Collective pour la valorisation des produits locaux dans son approvisionnement :

- Réalisation de diagnostic du fonctionnement de la restauration collective (fournisseurs, mode de gestion, gaspillage alimentaire, etc.) et élaboration d'un programme d'action pour renforcer son ancrage local ;
- Structuration d'un réseau de cantines et animation du programme d'action ;
- Accompagnement des agriculteurs pour renforcer leur positionnement dans l'approvisionnement de la restauration collective (étude de l'opportunité des groupements d'achats /centrales / plateformes - réponse au cahier des charges)

Accompagner la transformation des produits agricoles bruts en lien avec les contraintes sur les filières, afin d'augmenter la disponibilité en produits de qualité nutritionnelle :

- Evaluation et planification des besoins de développement d'outils de transformation avec les autres territoires ;
- Accompagnement des projets de valorisation collective identifiés comme structurants sur le territoire

3- Promouvoir et rendre accessible à tous une alimentation locale, saine et de qualité

Faciliter et diversifier les modalités d'accès à l'offre de produits locaux :

- Étudier les comportements des habitants et renforcer la consommation locale en développant des alternatives aux modes de commercialisation classiques ;
- Développer l'accès de la population locale aux exploitations agricoles (glanage, vente à la ferme) ;
- Développer les mobilités pour les accès aux marchés;

Soutenir les réseaux d'entraide alimentaire :

- Accompagner l'émergence/développement de tiers lieux & associations promouvant une alimentation saine et durable
- Encourager le développement/usage de la monnaie locale
- Porter la réflexion pour le développement d'une Sécurité sociale Alimentaire (SSA)

Eduquer à une alimentation durable et préservant la santé :

- Conduire des actions de sensibilisation auprès des habitants sur des sujets mêlant l'alimentation et la santé

- Former à la cuisine des produits bruts
- Limiter les gaspillages alimentaires et développer le compostage

4- Soutenir et dynamiser une agriculture nourricière du territoire et accompagner son adaptation aux défis climatiques et écologiques

Protéger les terres agricoles :
- Observer et analyser les évolutions foncières et déployer une stratégie foncière territoriale

Soutenir les dynamiques d'installation - transmission :
- Mettre en place des soutiens aux porteurs de projets (réseau, soutien financier)
- Mettre en place des espaces de tests agricoles
- Communiquer sur l'agriculture du Pilat et ses atouts

Agir pour l'adaptation des systèmes agricoles au changement climatique :
- Former les agriculteurs à de nouvelles pratiques agricoles et à la transition écologique
- Encourager et soutenir les actions en lien avec les objectifs de résilience climatique
- Favoriser et développer la biodiversité comme facteur positif de productivité

Accompagner les réseaux agricoles locaux et les formes d'agricultures innovantes :
- Renforcer les réseaux agricoles locaux
- Développer des productions et filières moins consommatrices en énergie et en eau

Les principales actions du PAT par axes thématiques

	Type d'action	Actions phares	Avancement
Économie alimentaire	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	4.1 : Connaitre le potentiel foncier agricole et sensibiliser à son enjeu de préservation	Action en cours
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	4.2 : Déployer une stratégie foncière territoriale préservant le potentiel foncier agricole	Action programmée
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	4.3 et 4.4 : Mettre en place et coordonner un réseau territorial d'appui aux cédants et porteurs de projets, et soutenir l'installation sur le Pilat	Action en cours
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	4.5, 4.6 et 4.7 : Accompagner les exploitations à l'adaptation au changement climatique et au développement des pratiques agroécologiques, et soutenir la diversification des productions	Action programmée
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	4.8 et 4.9 : Renforcer les réseaux agricoles locaux et accompagner l'innovation sur le territoire Pilat	Action en cours
	Maintien et développement de l'agriculture urbaine	4.3.3 et 3.5.1 : Développer des jardins potagers et vergers collectifs en sites urbains	Action programmée
	Maintien et developpement des circuits de proximité	2.2, 2.6 et 3.1 Caractériser l'offre alimentaire du territoire, améliorer son accessibilité, et accompagner les producteurs agricoles pour approvisionner la restauration collective	Action en cours
	Organisation des filières	2.3 et 2.4 : Etudier et promouvoir le développement d'outils de conditionnement de transformation et de valorisation des produits locaux sur le territoire et avec les territoires voisins,	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
Culturel et gastronomie	Accompagnement des producteurs dans la distinction de leurs produits	2.2 et 3.1 : Création et communication d'un outil de référencement de l'offre de produits locaux sur le territoire, et identification différentiée des produits locaux dans les rayons des points de vente	Action en cours
	Actions de promotion des produits durables et locaux et du patrimoine gastronomique auprès des consommateurs	3.2 : Promouvoir et rendre accessible à tous les pratiques de consommation de produits locaux sains et de qualité	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
Éducation alimentaire	Actions d'éducation alimentaire à destination de la jeunesse	3.5 : Promotion d'habitudes d'alimentation et consommation saines	Action programmée
	Actions d'éducation alimentaire à destination des familles (Grand public - tous consommateurs)	3.5 : Accompagner la structuration des réseaux promouvant un alimentation saine et accessibles et les habitants dans leurs habitudes de consommations	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
Nutrition et santé	Formation et sensibilisation du grand public sur les liens alimentation-santé	3.5 : Promotion d'une alimentation saine et accessibles des habitants dans leurs habitudes de consommations	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
Justice sociale	Actions d'accessibilité géographique	3.1 Rendre physiquement accessibles les produits locaux et de qualité au habitants du Pilat	Action en cours
	Actions d'information et/ou de sensibilisation à destination de publics spécifiques	3.3.4 : Sensibiliser le grand public aux enjeux de l'aide alimentaire	Action programmée
	Actions de coordination entre les acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire	3.3 : Développer le fonctionnement de l'aide alimentaire sur le territoire des monts du Pilat	Action programmée
	Actions utilisant l'alimentation et agriculture comme vecteurs d'insertion sociale : jardins d'insertion, travail avec structures d'insertion sociale	3.4 : Connecter les productions agricoles locales au réseau d'aide alimentaire	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
Environnement	Changement des pratiques agricoles plus vertueuses pour l'environnement dont bio et agroécologie (hors déchets et gaspillage)	4.6 : Maintenir, développer et diffuser les pratiques agro-écologique et la biodiversité sur les exploitations agricoles	Action en cours
	Diminution du gaspillage alimentaire, réduction et recyclage des déchets, collecte sélective des biodéchets	3.5.3 : Promouvoir les changements des habitudes alimentaires des habitants	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
Restauration collective	Autres actions d'accompagnement de la restauration collective	2.7 et 2.8 : Accompagnement de la restauration collective à l'introduction de plus de produits locaux de qualité, et recherche de mutualisation entre les structures (approvisionnement et cuisines) et avec la restauration commerciale	Action en cours
	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	2.7 : Accompagner les cuisines de restauration collective pour l'introduction de produits de qualité / EGALIM	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
Urbanisme	Protection et mise en valeur des espaces agricoles	4.1 et 4.2 : Connaitre le potentiel foncier agricole, sensibiliser à sa préservation, et déployer une stratégie foncière agricole territoriale	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
Gouvernance	Groupes de concertation thématiques pérennes	1.1 : Déployer une gouvernance alimentaire sur le territoire	Action programmée
	Modalités d'implication du grand public pérennes	1.2 : Créer et maintenir le lien entre tous les acteurs du système alimentaire et le grand public, pour déployer et communiquer sur les actions du projet alimentaire	Action programmée

Évaluation

Méthode(s) d'évaluation utilisée(s)

› Autre (champ libre)

Le suivi - évaluation de la réalisation du programme d'action du PAT sera réalisé par le suivi des différents nombreux indicateurs et des cibles définis sur les 24 actions et 82 sous actions ou étapes identifiées, qui comprennent, au delà des indicateurs imposés / thématiques de la SNANC, des indicateurs de réalisation, d'implications, de déploiement et de participation des acteurs et publics ciblés.

Coopération

Coopération inter-PAT

Oui

PAT de Saint Etienne Métropole, Loire Forez Agglomération et Forez Est

Actions de coopération dans les domaines et objets suivants :

1. Confortation et développement de plateformes mutualisées de conditionnement / transformation des produits agricoles de nos territoire et pour massification et approvisionnement des restaurations collectives et commerciales (exemples réflexions collectives actuelles pour consolidation de la plateforme "la Ferme au Quartier")
2. Actions de formations et d'accompagnement des cuisines de restauration collectives pour le respect de la loi EGALIM : Adaptation des pratiques, appels d'offres , outils logistiques de gestion, commande et approvisionnement, mutualisation d'achats ...
3.Rendez vous professionnels de l'alimentation de proximité : RV des professionnels (producteurs, transformateurs, metteurs en marché, acheteurs) réalisés les années précédentes de façon indépendante et morcelée sur les territoires des PAT (2022 pour Pilat, 2023 et 2024 pour autres PAT de sud Loire). Objectif partagé de réaliser désormais de façon coordonnée ces RV de professionnels, sur le sud Loire (bassin de vie de Saint Etienne pour le Pilat) et bassin d'Annonay)
4. Au delà, rencontres régulières avec le PAT de SEM pour échanges et partage en vue de coopérations

PAT de la Communauté d’agglomération Annonay Rhône Agglo

contacts pris et participation à des forums organisés par le PAT CARA

Coopération interterritoriale

Oui

Présence du PAT Monts du Pilat aux groupes d'échanges départementaux, régionaux organisés régulièrement pour partage d'expériences.
Echanges du PAT des monts du Pilat avec le Parc du Pilat sur des actions étendue au territoire du parc et plus particulièrement au territoire de la CC du Pilat Rhodanien :
- Actions sur l'approvisionnement en fruits,
- Soutien à l'expérimentation de transformation du lait de chèvre produit sur le massif du Pilat par la fromagerie des 4 Fermes (CCMP) afin de maintenir la production de l'appellation Rigotte de Condrieu, avec restructuration de la filière caprine du Pilat

PAT membre des réseaux

› Rencontres inter PAT AURA

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

› Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) et ses déclinaisons régionales
› Le programme LEADER
› Plan de relance

Moyens humains

1 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Christine Gazel
0477021716
pat-agriculture@cc-montsdupilat.fr
Service Economie
Chargée de mission Projet Alimentaire Territorial
Place de l'Hotel de Ville BP27
42220 Bourg-Argental